



# COMMUNIQUÉ de PRESSE

VENDREDI 13 FÉVRIER 2026

## Protéger la biodiversité en Bretagne

### Près de Lamballe-Armor, une 11<sup>e</sup> réserve naturelle régionale bretonne

Après le site de Guissény dans le Finistère en décembre dernier, une nouvelle réserve naturelle régionale (RNR) voit le jour, cette fois-ci dans les Côtes d'Armor ! Grâce à un vote positif lors de la session du Conseil régional, ce jour à Rennes, la Région Bretagne acte la création de la RNR des «Landes et bocage de la Poterie». Elle protègera une mosaïque remarquable de milieux sur près de 159 hectares, entre les communes de Lamballe-Armor et Plédéliac, et engage de nombreux acteurs locaux (collectivités, associations, habitants, agriculteurs,etc.) dans sa gestion. Le site accueille en son sein de nombreuses espèces végétales et animales rares et vulnérables, vivant dans des paysages qui témoignent de l'histoire géologique et humaine de ce territoire. Portée par les collectivités locales, appuyées par l'association VivArmor Nature, et créée aujourd'hui par la Région Bretagne, la réserve naturelle régionale aura aussi pour mission de concilier les usages sur le terrain et de faire mieux connaître ce patrimoine naturel exceptionnel.

#### **DES SOLS ARGILEUX**

Ce site remarquable est caractérisé par **une mosaïque d'habitats composés principalement de landes, mares, boisements, prairies naturelles et haies** présentant un fort intérêt écologique. La majorité des parcelles est classée en zone humide en raison de sa situation privilégiée en tête du bassin versant du Gouessant. La nouvelle RNR abrite une importante **diversité floristique et faunistique**.

**Côté faune, nombre d'amphibiens, libellules, papillons, chauves-souris, reptiles et près de 70 espèces d'oiseaux peuplent la zone, regroupant un large échantillon des espèces typiques du bocage et des landes bretonnes.** Côté flore, près de **800 espèces** sont présentes. La géologie du site se caractérise par la présence d'une roche spécifique, issue d'un refroidissement lent du magma qui constitue une entité géologique majeure, **le Gabbro de Trégomar**. L'altération de cette roche a conduit à la formation de sols argileux, ce qui a favorisé l'**installation d'une végétation atypique pour la Bretagne**.

Exploitées pendant longtemps pour son argile, les Landes de la Poterie accueillent aujourd'hui de **nombreuses activités humaines** : agriculture, chasse, production d'énergie éolienne, mais aussi tourisme, sports et loisirs.

#### **UN PROJET BÂTI EN CONCERTATION**

Afin de préserver ce cœur de biodiversité, de nombreuses mesures de protection et de connaissance ont été mises en place : classement en **«zone protégée»** en 1965, **ZNIEFF** de type 1 en 1982, arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en 1989 sur 60 ha, reconnaissance comme **site Natura 2000** dans les années 2000 puis labellisation comme **Espace naturel sensible** (ENS) du Département en 2021.



En 2017, le projet de Réserve naturelle régionale émerge, et il est officiellement sélectionné par la Région en 2021. A partir de 2023, une **démarche de concertation** pour la préfiguration de la réserve se développe, réunissant l'ensemble des acteurs locaux : usagers, propriétaires, scientifiques, naturalistes, collectivités.... Cette concertation, de près de deux ans, a permis d'**installer le dialogue, de partager les connaissances, analyses et visions, de co-construire le projet** et de rechercher des accords entre acteurs du territoire.

#### **UNE GESTION PARTAGÉE**

Le classement de cette RNR intègre un périmètre, une réglementation, des orientations de conservation et de gestion et un des modalités de gouvernance. La surface classée regroupe à la fois des **propriétés publiques (94,5 ha) et privées (88,77 ha)**.

La réglementation proposée sur ce périmètre vise à maintenir et **encadrer les pratiques et usages** afin de garantir la conservation et l'évolution des populations végétales, animales et des habitats présents.

La gestion sera partagée entre les 3 structures porteuses : la communauté d'agglomération de **Lamballe Terre & Mer** qui assurera le rôle de conservateur de la RNR et assumera les missions d'animation, de gestion et de sensibilisation, la commune de **Lamballe-Armor** qui apportera sa compétence en matière de surveillance et de police réglementaire. Enfin, l'association **VivArmor Nature** apportera sa contribution scientifique.

Adopté par les élus de la Région Bretagne ce jour, le classement de la nouvelle RNR est effectif pour une **periode de 10 ans, reconductible**. Lundi 16 février à Lamballe, les collectivités et les associations porteuses du projet accueilleront la presse pour échanger sur cette nouvelle réserve.

## LES 11 RNR DE BRETAGNE

- La réserve naturelle régionale du marais de Sougéal (35)
- La réserve naturelle régionale des landes de Monteneuf (56)
- La réserve naturelle régionale de l'étang du Pont de Fer (56)
- La réserve naturelle régionale des étangs du Petit et Grand Loc'h (56)
- La réserve naturelle régionale des landes et marais de Glomel (22)
- La réserve naturelle régionale du sillon de Talbert (22)
- La réserve naturelle régionale des landes, prairies et étangs de Plounérin (22)
- La réserve naturelle régionale des landes du Cragou et du Vergam (29)
- La réserve naturelle régionale des sites géologiques de la presqu'île de Crozon (29)
- La réserve naturelle régionale des marais, dunes et baies de Guissény (29)
- La réserve naturelle régionale des landes et bocage de la Poterie (22)

